

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ XIAMETER MEM 0939 EMULSION

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit XIAMETER MEM 0939 EMULSION

Numéro du produit 12664

Synonymes; marques

commerciales

XIAMETER MEM 0939 EMULSION, DOW CORNING 939 EMULSION

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

**Sds No.** 12664

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

30-60%

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

### 2.3. Autres dangers

L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ". Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACh pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

DIMETHYL SILOXANE WITH
AMINOETHYLAMINOPROPYL SILSESQUIOXANE,
HYDROXY TERM

Numéro CAS: 68554-54-1 Numéro CE: 614-604-2

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

1-5%

Numéro CAS: 78330-21-9

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412

### **OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE**

1-5%

Numéro CAS: 556-67-2

Numéro CE: 209-136-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119529238-36-XXXX

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 4 - H413

Decamethylcyclopentasiloxane

1-5%

<1%

Numéro CAS: 541-02-6

Numéro CE: 208-764-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119511367-43-XXXX

Classification

Non Classé

**CETRIMONIUM CHLORIDE** 

Numéro CE: 203-928-6

Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119970558-23-XXXX

Facteur M (aigu) = 10

Numéro CAS: 112-02-7

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Acute Tox. 3 - H311

Skin Corr. 1C - H314

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

<1%

Numéro CAS: 540-97-6

Numéro CE: 208-762-8

Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119517435-42-XXXX

Classification

Non Classé

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

HEXADECYLDIMETHYLAMINE <0.1%

Numéro CAS: 112-69-6 Numéro CE: 203-997-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119485394-29-XXXX

Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

composition

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir

sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin

si les symptômes sont sévères ou persistent.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne

persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin immédiatement. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Ingestion** Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la

poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Date de révision: 13-04-20 Remplace la date: 14-08-18 Numéro de version: 5.000

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

**Dangers particuliers** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le

déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres

gaz ou vapeurs toxiques. Silicon oxides Formaldehyde Oxydes d'azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Contenir et collecter les eaux d'extinction. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les

récipients.

Equipements de protection

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

particuliers pour les pompiers appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation

suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence

Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des

conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir

Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des

déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les

flammes et toute autre source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en

matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien

ventilé. Eviter le contact avec des oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

**OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE** 

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

### Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS (CAS: 78330-21-9)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 73 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 73 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 13 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 13 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m³

Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC - eau douce; 0.00044 mg/l

- eau de mer; 0.000044 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.64 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.064 mg/kg

- Sol; 0.13 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; > 10 mg/l

### Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m³

Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

PNEC - eau douce; >0.0012 mg/l

eau de mer; >0.00012 mg/l

- Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg

- Sol; 1.1 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

### CETRIMONIUM CHLORIDE (CAS: 112-02-7)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.32 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.98 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.83 mg/kg p.c. /jour

**PNEC** - eau douce; 0.00068 mg/l

> - eau de mer; 0.000068 mg/l - rejet intermittent; 0.0008 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 0.4 mg/l

- Sédiments (eau douce); 9.27 mg/kg

- eau de mer; 0.927 mg/kg

- Sol; 7 mg/kg

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m³

> Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m<sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m3

Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour

**PNEC** - Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg

- Sol; 3.336 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

### HEXADECYLDIMETHYLAMINE (CAS: 112-69-6)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Court terme, Long terme Effets locaux: 1 mg/m³

**PNEC** - eau douce; 0.26 μg/l - eau de mer; 0.03 µg/l

- rejet intermittent; 0.26 μg/l

- Sédiments (eau douce); 1.25 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.125 mg/kg

- Sol; 1 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; 130 μg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection







### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de > 0.35 mm. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins > 2 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact

prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs

limites d'exposition professionnelle recommandées. Filtre combiné, type A2/P2. EN

136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Gris. Blanc. à Laiteux.

Odeur de poisson.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

**pH** pH (solution concentrée): 8

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point d'écoulement Pas d'information disponible.

Point de congélation Pas d'information disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>35°C

Point d'éclair > 100°C Coupelle fermée.

**Taux d'évaporation** Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

**Inflammabilité (solide, gaz)** Pas d'information disponible.

**Limites** Pas d'information disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

**Densité de vapeur** Pas d'information disponible.

Densité relative 1.0

**Densité apparente** Pas d'information disponible.

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Solubilité(s) Pas d'information disponible.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité 10 cP @ 20°C

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

Explosif sous l'influence d'une Pas d'information disponible.

flamme

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucune information requise.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moleculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

dangereux

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres

gaz ou vapeurs toxiques. Silicon oxides Formaldehyde Oxydes d'azote.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

**ETA orale (mg/kg)** 15.151,52

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 83.809,52

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation

Pas d'information disponible.

cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

DIMETHYL SILOXANE WITH AMINOETHYLAMINOPROPYL SILSESQUIOXANE, HYDROXY TERM

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée. Données de références croisées. cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

3.950,0

**Espèces** Rat

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux

d'estomac.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves. Irritation des yeux et des muqueuses.

Organes cibles Yeux Peau

### **OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE**

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅o orale) DL<sub>50</sub> > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL<sub>50</sub> > 2.5 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation

(CL50 vapeurs mg/l)

2.975.0

**Espèces** Rat

Indications (CL50 CL<sub>50</sub> 2975 ppm, Inhalatoire, Vapeur, Rat

inhalation) DL<sub>50</sub> (4h) 36 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat OECD 403

ETA inhalation (vapeurs

mg/l)

2.975,0

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Non irritant. Lapin

cutanée

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Non irritant. Lapin

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Test de Ames: Négatif. Mutation génique: Négatif. Aberration chromosomique:

Négatif. Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Essais de génotoxicité - in Mutation génique: Négatif. Rat Inhalatoire Vapeur

vivo

vitro

Mutation génique: Négatif. Rat Orale

### Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la

> vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette

découverte pour l'homme est inconnue.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire,

reproduction - fertilité

Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction développement Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT** 

Pas d'information disponible.

un

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

rép.

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste

connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Non classé Danger par aspiration

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### Considérations médicales

Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestraux, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmente également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou

http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2\_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

### Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 > 24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 8,67

(CL50

poussières/brouillards

mg/l)

**Espèces** Rat

Indications (CL50

inhalation)

CL₅₀ 8.67 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

ETA inhalation 8.67

(poussières/brouillards

mg/l)

0,07

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

vitro

Essais de génotoxicité - in Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

vivo

### Cancérogénicité

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la

vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie

pertinente pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

reproduction - fertilité

Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule

**un** exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 200 mg/kg, Cutanée, NOAEL 100 mg/kg, Orale, LOAEL 125 mg/kg, ,

rép.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des

picotements.

**CETRIMONIUM CHLORIDE** 

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

mg/kg)

699,0

**Espèces** Rat

Indications (DL<sub>50</sub> orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

528,0

(DL<sub>50</sub> mg/kg)

**Espèces** Lapin

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) OECD 402

ETA cutanée (mg/kg) 528,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Corrosif pour la peau. Lapin

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

**Lésions oculaires** Risque de lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si

graves/irritation oculaire l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Non sensibilisant. OECD 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Données de références croisées. Etude sur deux générations - , Orale, Rat Négatif.

reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la Toxicité pour le développement: - : , Cutanée, Lapin Négatif. Pas de preuve de

**reproduction -** toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT** Pas d'information disponible.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat 28 jours

rép.

Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

labalatian

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures.

**Contact oculaire** Provoque de graves brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

**HEXADECYLDIMETHYLAMINE** 

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> 1.015,0

mg/kg)

Date de révision: 13-04-20 Remplace la date: 14-08-18 Numéro de version: 5.000

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

**Espèces** Rat

**OECD 401** Indications (DL50 orale)

ETA orale (mg/kg) 1.015,0 Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque des brûlures. Lapin OECD 404

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque des lésions oculaires graves. Lapin OECD 405

graves/irritation oculaire

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Test de Ames: Négatif. OECD 471 Mutation génique: Négatif. OECD 476 vitro

Aberration chromosomique: Négatif. OECD 473

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis. Données de références croisées.

Essais de génotoxicité - in Essai du micronoyau: Négatif. OECD 474

vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 42.3 mg/kg, Orale, Rat OECD 453 Données de références croisées.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

reproduction - fertilité

Fertilité - NOAEL 50 mg/kg, Orale, Rat F1 OECD 421

Toxicité pour la Toxicité pour le développement: - NOAEL: 50 mg/kg, Orale, Rat OECD 421 reproduction -Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

développement remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement.

Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets

néfastes sur l'environnement.

**OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE** 

Écotoxicité Le produit contient une substance qui peut entraîner des effets néfastes à long

terme dans l'environnement.

Decamethylcyclopentasiloxane

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement.

Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets

néfastes sur l'environnement.

### CETRIMONIUM CHLORIDE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des

déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur

l'environnement.

12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 hours: 1 - 10 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE<sub>50</sub>, 48 hours: 1 - 10 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 1 - 10 mg/l, Algues

### **OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE**

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

> Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL₅o, 14 jour: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL<sub>50</sub>, 14 jour: 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité aiguë -CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna invertébrés aquatiques

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

CE<sub>50</sub>, 96 heure: >0.0091 mg/l, Invertébrés d'eau de mer

(Mysidopsis bahia)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE<sub>50</sub>, 72 heures: 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique poissons aux premiers stades de leur vie

NOEC, 93 jour: > 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité chronique invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: > 0.0079 mg/l, Daphnia magna Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

### Decamethylcyclopentasiloxane

**Toxicité** Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅o, 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

**Toxicité aiguë -** CE<sub>50</sub>, 48 hours: >2.9 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

**Toxicité aiguë - terrestre** NOEC, : >= 76 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique -** Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

poissons aux premiers stades de leur vie

CL₅o, 14 jour: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité chronique -** NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 211

### CETRIMONIUM CHLORIDE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$  0.01 <  $C(E)L50 \le 0.1$ 

Facteur M (aigu) 10

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 0.71 mg/l, Poissons

**OECD 203** 

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅o, 48 heures: 0.09 mg/l, Daphnia magna

\_\_\_\_

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE<sub>50</sub>, 72 heures: 0.18 mg/l, Algues

OECD 201

EC10, 72 heure: 0.104 mg/l, Algues

**OECD 201** 

**Toxicité aiguë -** CE<sub>50</sub>, 16 heure: 0.96 mg/l, microorganismes (Pseudomonas putida)

toxicité aquatique chronique

**NOEC** 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement degradable

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Facteur M (chronique) 1

**Toxicité chronique -** EC10, 21 jour: 0.0068 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 211

### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - plantes ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

aquatiques Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique -** NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna **invertébrés aquatiques** Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

### HEXADECYLDIMETHYLAMINE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$  0.01 <  $C(E)L50 \le 0.1$ 

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 0.26 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

**OECD 203** 

Données de références croisées.

**Toxicité aiguë -** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 0.0558 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

 $CE_{50}$ , 72 heures: > 0.0165 mg/l, Desmodesmus subspicatus EC10, 72 heures: > 0.0038 mg/l, Desmodesmus subspicatus

Données de références croisées.

**Toxicité aiguë -** CE₅o, 3 heures: 13 mg/l, Boues activées

microorganismes OECD 209

Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

Toxicité chronique - NOEC, 21 jours: 0.036 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Persistance et Le produit est biodégradable. Le tensioactif non ionique est biodégradable selon le

dégradabilité test de dépistage CE (BiAS).

Biodégradation - 95%: 28 jours

OECD 301F

### OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse)

pH7 - Demi-vie: 69.3 - 144 heure @ 24.6°C

Biodégradation

- Dégradation 3.7%: 28 jour

**OECD 310** 

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 0.14%: 28 jours

(OECD 310)

**CETRIMONIUM CHLORIDE** 

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation >60%: 28 jour

OECD 301D

**DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE** 

Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 57%: 28 jours

OCED 301B

HEXADECYLDIMETHYLAMINE

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 93%: 28 jours

OCED 301B

Données de références croisées.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE** 

Potentiel de bioaccumulation

FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage

log Pow: 6.48

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

### Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de FBC: > 500, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

bioaccumulation FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 5.2

### CETRIMONIUM CHLORIDE

Potentiel de FBC: 33 - 160, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) Données de références

bioaccumulation croisées.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 8.87

### HEXADECYLDIMETHYLAMINE

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

### **OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE**

Mobilité Pas considéré mobile.

**Coefficient** - Koc: > 5000 @ 20°C

d'adsorption/désorption

### Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient - Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

d'adsorption/désorption

### CETRIMONIUM CHLORIDE

Mobilité Aucune information disponible.

### DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Mobile Mobile.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ". Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACh pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

### Informations écologiques sur les composants

#### POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

### **OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

#### Decamethylcyclopentasiloxane

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie ".

### **CETRIMONIUM CHLORIDE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### **DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACh pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

#### HEXADECYLDIMETHYLAMINE

PBT et vPvB

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

POLYOXYETHYLATED, C11-14 ALCOHOLS

Autres effets néfastes Indéterminé.

**OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE** 

Autres effets néfastes Non disponible.

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes Indéterminé.

CETRIMONIUM CHLORIDE

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### **HEXADECYLDIMETHYLAMINE**

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours

d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

déchets

l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N $^\circ$  1907/2006 (REACH) ANNEXE XIV - LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES A AUTORISATION.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro

d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 3

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

### **XIAMETER MEM 0939 EMULSION**

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë

Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et

sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Date de révision 13-04-20

Numéro de version 5.000

Remplace la date 14-08-18

Numéro de FDS 12664

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur H226 Liquide et vapeurs inflammables.

intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Signature Jitendra Panchal